CÔTÉ JAMBES

Périodique d'information du Syndicat d'Initiative de Jambes

Nos 108-109

1T et 2T 2020

27e ANNÉE

MERCI À VOUS ET AUX AUTRES

GALERIE DÉTOUR

Collectif Détour

Du 1er juillet au 22 août

Bernard Boigelot // Pierre Courtois // Jean-Michel François
Isabelle Grevisse // André Lambotte
Jacques Patris // Pauline Tonglet

Bernard Boigelot

du 1er septembre au 3 octobre

Image fantôme
18/11 cm - 2020.

Philatélie particulière

Une peinture c'est au départ une couleur qui sort d'un tube qui comme par magie l'artiste en réalise ce que l'on appelle une oeuvre d'art.
Pour Bernard Boigelot ses tubes de couleurs ce sont de vieilles correspondances qu'il sacralise en des réalisations artistiques.
Il est singulier de voir cette correspondance encore disponible, entreposée, oubliée dans de vieux tiroirs prendre une place murale dans une galerie d'art.
Ces lettres étaient vouées inévitablement vers une destruction finale car n'ayant plus leur place dans l'actualité et sans plus aucun intérêt avec le temps pour leurs destinataires pour certaines d'entre elles.
Cependant celles-ci représentaient un gage d'amitié d'individu à individu, toute une symbolique qui retrouve valeur aujourd'hui.

Galerie DÉTOUR
Avenue Jean Materne, 166
Ouvert du mardi au vendredi de 12h30 à 17h30 et le samedi de 14h à 18h | Entrée gratuite
info@galeriedetour.be - www.galeriedetour.be

ÉDITO

Déconfinés ! La vie va enfin pouvoir reprendre son cours ou presque. Certes, il convient de rester prudents mais profitons de la latitude qui nous est offerte pour partager des moments en famille, entre amis,...
Cet implacable virus nous a affectés, isolés, déstabilisés. Sans oublier, les personnes qui ont été touchées directement par celui-ci ou leurs proches et auxquelles je souhaite force et courage.
Et pourtant... si on décidait de faire contre mauvaise fortune, bon cœur en ne gardant que le meilleur de cette « expérience » ? Parmi les bons comportements adoptés pendant le confinement, relevons l'entraide et la solidarité, les achats locaux, la reconnaissance envers les soignants et autres métiers essentiels,... Des circonstances exceptionnelles qui nous ont ramené à l'essentiel, aux acteurs de notre quotidien juste à côté de chez nous. Ceux-là mêmes à qui nous avons dédicacé la une de cette édition.
Votre « Côté Jambes » qui, d'ailleurs, s'est adapté à cette période particulière en vous proposant deux numéros en un seul. L'équipe du Syndicat d'initiative et les intervenants ne se sont pas ménagés pour rattraper le temps perdu à ne pas nous lire.
Le printemps s'est éteint, l'été est maintenant bien installé. Profitez de ces belles et longues journées pour rattraper le temps perdu en vous baladant dans Jambes : ses commerces, ses restaurants et brasseries, ses curiosités,... sans oublier de flâner sur la déjà célèbre Enjambée.
Continuez à bien prendre soin de vous et des autres, bonne lecture !

Sandrine Bertrand
Présidente

DERNIÈRE MINUTE

L'Ordre de Saint-Vincent, de Jambes. Confrérie vinicole et gastronomique, signale, vu les circonstances – la Covid-19, a été dans l'obligation d'annuler :

- la Journée Portes Ouvertes au Vignoble « le Clos de Vigneroule », Quartier Froidebise, prévue le samedi 12 septembre.
- son 47ème Chapitre, prévu le dimanche 11 octobre, au Bienvenu.

SOMMAIRE

GALERIE DÉTOUR
Collectif Détour - Bernard Boigelot 2
ÉDITO 3
ACTUALITÉS
Le confinement
Bilan et perspectives 4-7
ANNIVERSAIRE
Les 60 ans de La Frairie Royale des Masuis et Cotelis Jambois 8-10
PROJETS
Les grands projets jambois présentés à la population 11-15
ART & PATRIMOINE
Drame au château
Soirée du samedi 20 mars 1847 16-17
ACTUALITÉS
L'Enjambée
Le trait d'union du centre-ville 18-20
HOMMAGE
Le Docteur Jean Materne
Il nous a quitté 21
RENCONTRE *par Caroline Remon*
Carine Stage
Le réveil de Coquelicot 22-24
ACTUALITÉS
Le Syndicat d'Initiative
Actif même en période de crise 26
TOUR ANHAIVE
« RÉSONANCES. Entre le collectif Arts Emulsions et la Tour d'Anhaive » 27
ACTUALITÉS
Présence royale aux « Sauverdias »
Une journée mémorable 28-30

Ce logo indique une suite de l'information sur notre site internet www.sijambes.be

Côté Jambes nos 108-109
1er et 2ème trimestres 2020 - 27ème année

Éditeur | S.I. Jambes asbl - Avenue Jean Materne, 168
info@sijambes.be | www.sijambes.be | 081/30 22 17

Rédacteur en chef et Éd. responsable : Frédéric Laloux

Secrétaire de rédaction : Cassandre Vandenbroucke

Mise en page : Richard Frippiat

Crédit photographique : Albert Blond, Wendy Castiaux, André Dubuisson, Frairie Royale des Masuis et Cotelis Jambois, Nadia Renard, Philippe Van Ravestyn

Le confinement

Bilan et perspectives

Dans la suite de notre démarche pour remercier les acteurs qui ont permis à la collectivité de tenir bon face à cette crise historique. Nous avons rencontré le Bourgmestre Maxime Prévot afin de faire le bilan et envisager l'avenir.

Que voulez-vous dire par rapport à cette crise ? Que faut-il retenir ?

La crise du corona aura marqué les esprits de toutes les générations car elles auront toutes été impactées différemment mais certainement par cette crise inédite depuis un siècle. La crise sanitaire est en train de s'achever et on doit espérer qu'il n'y ait pas une seconde vague dans les semaines et mois à venir. Les crises sociales et économiques ne font, par contre, que commencer avec un grand nombre de faillites qui s'annonce et de pertes d'emploi important. Tous les pouvoirs publics et politiques, à tous les niveaux de ce pays, doivent donc être concentrés sur cette nouvelle réalité, pour essayer que les choses soient vécues au mieux par notre population.

C'est aussi cette logique qui a guidé l'action de la commune les mois qui viennent de s'écouler. Être un amortisseur du choc pour que les différentes générations subissent le moins de conséquences douloureuses possibles de la crise. Nous avons été mobilisés 24h sur 24, avec des dizaines et des dizaines de réunions au sein de l'administration, de notre cellule de crise, avec la police, avec les pompiers et avec, surtout, les acteurs sociaux de la ville et du CPAS.

Je tiens à dire un grand merci à tous les bénévoles qui ont accompagné ce mouvement et qui ont consacré du temps et de l'énergie, que ce soit pour la confection de masques, de surblouses ou pour prêter main-forte aux équipes qui commençaient à fatiguer, notamment dans la gestion et l'accueil des grands précarisés. Le CPAS a été en première ligne, avec entre autres la gestion des maisons de repos. Les Chardonnerets à Jambes ont été aussi un lieu critique dans la gestion de la Covid. C'est donc un personnel à qui nous devons, collectivement, tirer un grand coup de chapeau en tout état de cause.

En dehors du secteur public, vous tenez à remercier et à dire un mot aux autres acteurs du quotidien.

A côté de l'action du secteur public et des acteurs non marchands, il y a une série d'acteurs privés qui sont restés mobilisés durant toute la crise, que ce soit dans le secteur alimentaire, notamment, ou d'autres secteurs, pour faire en sorte que la vie paraisse la moins anormale possible. Eux aussi méritent notre reconnaissance. Des commerçants qui sont restés actifs, qui se sont mobilisés et qui ont fait des propositions de soutien ; je pense aussi au secteur de l'Horeca et aux restaurateurs, beaucoup avaient développé un service à domicile. Paradoxalement, je connais des anciens restaurateurs biens réputés sur Jambes qui, vu le succès qui a été rencontré avec ce service de livraison à domicile, veulent poursuivre. C'est donc de bon augure car c'est peut-être aussi une bonne manière de compléter leurs revenus par rapport aux limitations du nombre de places qui leur ont été imposé pour la reprise.

Je voudrais aussi dire merci à la population de Jambes, mais de Namur en général, pour sa compréhension, pour le respect majoritairement constaté des consignes. La plupart des gens s'est comportée avec beaucoup de discipline et beaucoup de respect. Et c'est important de le souligner et de pouvoir dire merci, ainsi que de remercier toutes celles et ceux qui ont veillé à consommer local. Je pense que cette habitude qu'on a prise pendant la période Covid, il faut la poursuivre maintenant. Ne plus se laisser tenter par les achats en ligne, qui ont augmentés pendant la période de confinement, mais revenir franchir le seuil des commerçants jambois, qui offrent une belle palette de produits de qualité que ce soit dans le secteur alimentaire ou dans d'autres secteurs.

Nous sommes au mois de juillet, quelles sont les perspectives pour l'été ?

Comparativement au reste du pays on a eu la chance, en terre namuroise, d'être assez préservé. Les hôpitaux n'ont jamais été saturés. Nous n'avons pas dû faire face à un afflux massif de malades et de décès, même s'il y en a eu et que chacun est toujours un drame, bien entendu. Les choses sont en train de se normaliser. La Ville suit attentivement les directives du Conseil National de Sécurité pour voir ce que nous avons la capacité d'organiser ou d'autoriser. La culture, en ce mois de juillet, va pouvoir à nouveau éclore, avec des activités et prestations qui vont pouvoir se refaire, soit en plein air, soit en salle avec une jauge de 200 personnes maximum, toujours dans le respect des gestes barrières. Mais pour les acteurs culturels qui ont été durement impactés par la crise, c'est probablement une respiration et je l'espère un nouvel envol que la Ville va bien sûr accompagner. Je n'oublie pas non plus les ambulants. Le marché de Jambes a pu aussi reprendre, depuis quelques semaines déjà. Certes avec des files orientées, un sens de circulation pédestre, cela a perturbé un peu les habitudes. Mais on a retrouvé ce cœur de ville animé le jeudi et c'est une bonne chose. En ce mois de juillet, d'autres pôles vont reprendre aussi à Jambes. La brocante va reprendre, par exemple, ainsi que le cinéma, qui lui aussi a durement été impacté par la fermeture. Je me réjouis déjà que la vie reprenne dans tous ces lieux, qui sont des endroits où le cœur de Jambes bat.

On sait que deux institutions jamboises ont été impactées directement par le confinement, le Corso qui fêtait cette année son 100ème anniversaire et le Festival de Folklore, qu'en sera-t-il pour l'année prochaine ?

Le Conseil National de Sécurité avait annoncé très tôt que tous les évènements de masse allaient être interdits jusqu'à la fin du mois d'août donc le Corso n'a pas pu célébrer son 100ème mais on se rattrapera en faisant une édition encore plus belle et majestueuse l'année prochaine. Pour le Festival de Folklore, si je ne m'abuse, c'était leur 60ème anniversaire cette année, c'est aussi comme pour le Corso, un anniversaire un peu loupé au niveau du calendrier en tout cas, mais il ne sera certainement pas loupé au niveau de l'édition 2021, où bien entendu on restera au rendez-vous. On donnera les montants qui avaient été promis pour célébrer cet anniversaire. Ils auront donc l'occasion de se refaire une santé. Nous avons donc, maintenu les subsides, même si les évènements ont été annulés, parce que les acteurs culturels et singulièrement les acteurs associatifs, ont besoin de ces soutiens financiers de la Ville pour garder la tête hors de l'eau.

Philippe Noël, Président du CPAS, et ses équipes étaient déjà en première ligne avant le confinement et ce n'est pas près d'être terminé.

Les maisons de repos ont été extrêmement touchées par la crise du Coronavirus. Pouvez-vous nous parler de la situation vécue au sein des maisons de repos du CPAS ?

En effet, la crise du Coronavirus a été particulièrement difficile pour les maisons de repos. C'était d'ailleurs le premier lieu de confinement. Le 11 mars, on a dû fermer nos maisons.

Le premier enjeu pour nous était donc de maintenir un contact avec les familles. Ce qui a été, d'ailleurs, assez vite mis en place, mais qui s'est révélé, quelque part, insuffisant car cela ne remplace pas le contact social.

Le virus s'est introduit dans deux de nos maisons de repos, dont celle de Jambes, avec une augmentation assez sensible de la mortalité. On a eu un certain nombre de décès dans deux de nos cinq maisons de repos gérées par le CPAS. Trois sont et continuent d'être préservées du virus, et deux ont été très durement touchées. Ce qui a rendu le travail difficile pour des soignants de l'ensemble des deux maisons.

Des renforts ont donc été apportés. On a essayé de mettre le plus d'animations possibles, en invitant les jeunes et les très jeunes enfants à dessiner pour les résidents et le personnel soignant; en invitant des musiciens à venir se manifester à l'extérieur des maisons de repos; en ayant un soutien solidaire avec les couturiers et couturières pour des surblouses.

On a donc mis beaucoup d'énergie, mais pour le personnel soignant cela reste une période très difficile.

Toutefois, cela a permis de mettre en évidence le travail, particulièrement important, de l'accompagnement des aînés en maison de repos. Cela a permis de montrer à quel point ils avaient un rôle essentiel dans la société.

En termes de perspectives, il y a un travail de fond à mener car les équipes sont demandeuses de pouvoir voir clair sur comment faire face la prochaine fois.

Le CPAS doit arriver à pouvoir, au sein de ces maisons, faire face à ce qui pourrait être une seconde crise.

L'action du CPAS c'est aussi tout le volet aide sociale et encadrement. Jambes a accueilli le nouvel abri de nuit durant la période de pandémie, pour les personnes précarisées et, à la rue de Dave, le CPAS a connu un surcroit de travail par rapport à certaines populations. Pouvez-vous nous en parler?

Oui, l'abri de nuit était déjà partiellement sur Jambes, puisque quand la crise s'est déclenchée, l'abri de nuit supplétif (qui est donc ouvert en période hivernale) était rue Mottiaux. On s'est vite rendu compte qu'il fallait trouver une autre solution pour pouvoir, un minima, maintenir les conditions sanitaires nécessaires.

Il fallait donc trouver le meilleur lieu, et c'est à Jambes que l'on a pu trouver, dans le hall sportif de Basse-Enhaive, un lieu d'accueil. Ce qui nous a permis de maintenir l'accueil des sans-abris, et de maintenir également, même au-delà de la fin de la période hivernale, notre capacité d'accueil à 63 lits.

On a eu un très bon accueil du quartier, contrairement à ce que l'on pourrait redouter. Les Jambois on été d'un accueil exceptionnel, il y a même eu beaucoup de gens dans le voisinage qui se sont manifestés pour aider ces personnes dans les difficultés. Je crois que ça vaut la peine de le souligner, car c'est un effet positif tout à fait inattendu de ces dispositifs.

Les dispositifs mis en place se prolongent dans le hall sportif de Basse-Enhaive, tant que nous n'avons pas aménagé, un autre lieu jambois, qu'est la Caserne du Génie, qui devra accueillir l'abri de nuit courant du mois de septembre, peut-être mi-octobre, en fonction de l'avancée des travaux.

Par rapport à l'aide sociale au CPAS, celui-ci est resté ouvert, là aussi contrairement à d'autres.

On est conscient que l'on va devoir faire face à une crise sociale importante dans les prochains mois et probablement dans les prochaines années. Donc le CPAS restera le lieu de destination pour toutes les personnes qui recherchent une aide avec une réouverture du CPAS depuis le 1er juillet, l'après-midi aussi.

Les 60 ans de La Frairie Royale des Masuis et Cotelis Jambois

Fête de la Saint-Vincent janvier 2020

Une fresque, une statue et deux noms de rues les représentent au sein de Jambes. Ils font entièrement partie du patrimoine namurois. On ne les présente plus, ils sont connus et reconnus. Et pourtant ! Beaucoup les connaissent de nom mais en savent peu sur leurs origines, univers, valeurs, voyages et autres. C'est pourquoi, pour leur 60ème année d'existence, Côté Jambes a voulu les mettre à l'honneur et vous faire (re)découvrir ce groupe folklorique haut en couleurs !

Leur histoire

C'est en 1960 que le groupe fut créé. C'est à l'issue d'une « première », une fête folklorique organisée en 1958 que le Bourgmestre Jean Materne eut le désir de créer un groupe folklorique à Jambes. C'est sur base de recherches de faits historiques effectuées par divers experts spécialisés, tels que Monsieur Jean Mosseray (aidé de Monsieur Jacques Briac), avec l'appui de Messieurs Ernest Montellier (musicologue) et Félix Rousseau (historien), que la Frairie des Masuis et Cotelis Jambois s'est constituée, avec l'objectif de ressusciter les traditions ancestrales de Jambes. Ces recherches ont permis de retrouver des cahiers contenants des musiques et danses typiques du passé de Jambes et de Wallonie.

Il faut souligner l'importance des spécialistes à l'origine des recherches et désir du folklore jambois. Tous avaient un lien particulier à Jambes et s'étaient investi pour elle. Ils ont d'ailleurs, tous les trois, Mosseray, Montellier et Rousseau, un square qui porte leur nom à Jambes. Une manière honorifique de rendre hommage à ces grands hommes.

Mais pourquoi le choix d'un tel nom ?

Il y a d'abord l'importance du choix des mots Masuis et Cotelis. Ceux-ci désignent les cultivateurs aisés et les maraîchers des plaines de Jambes d'autrefois. Les racines mêmes des Jambois, leur fierté, leur patrimoine. Une référence essentielle aux racines et origines emblématiques jamboises.

Ensuite, le besoin de mettre en avant les valeurs fondamentales du groupe qui sont l'importance du partage, des liens entre individus et l'esprit de groupe, les a menés à la désignation du terme Frairie. En effet, celui-ci vient du latin et signifie la fratrie, les liens forts. Ce choix s'est donc imposé naturellement à eux pour les représenter publiquement.

Et aujourd'hui, qui sont-ils ?

Avec leurs costumes colorés, qui restituent au mieux les habits qui se portaient dans les campagnes namuroises au 18ème siècle les jours de fête, avec leur musique dynamique et leur répertoire de danses varié, les Masuis et Cotelis Jambois emmènent, depuis 60 ans maintenant, les spectateurs dans leur univers. C'est sans doute le secret de leur succès, qui leur permet ainsi d'allier tradition et modernité. Leur public vient de tout horizon et de tout âge. Et leurs représentations se font un peu partout à travers le monde, accueillant toujours un joli succès.

Le groupe est en effet, souvent sollicité à droite et à gauche, passant de fêtes de village à des représentations officielles devant la famille royale ou à l'étranger.

Lors de leurs voyages, le groupe vit des moments singuliers et une vie en communauté se créée, soudant davantage les liens, fabricant des souvenirs impérissables et des expériences uniques. Ces voyages sont tantôt subsidiés, tantôt payés par les hôtes et tantôt financés par les membres eux-mêmes, avec l'aide de la caisse de la Frairie. Tous sont donc les bienvenus pour vivre ces aventures exceptionnelles.

En parlant d'aventures, certains membres se souviennent d'un moment mémorable lors de l'Européade de 1975 à Malaga, en Espagne. Durant la représentation endiablée des Masuis et Cotelis, les spectateurs enthousiasmés par leur danse se sont soudain mis à lancer en l'air le coussin de leur chaise, pour partager avec le groupe leur satisfaction. Avec cette excitation et joie générale, lors du salut final, avec tous les groupes, le podium a cédé et tous les participants présents sur la scène sont tombés, le sol se dérobant sous leurs pieds. Plus de peur que de mal, mais un souvenir rempli de sourires et de rires.

Berlin – Fête Nationale belge 21 juillet 2014

Fête de la Pentecôte à Jambes 2019

Le groupe était l'ambassadeur de Namur lors de l'Européade en juillet 2016

Festival de folklore de Jambes 2019

Participation au Festival de Folklore de percussions, Louga, Sénégal, décembre 2017

Leur fonctionnement, leurs valeurs

La Frairie compte actuellement une quarantaine d'adultes et une vingtaine d'enfants, danseurs et musiciens confondus. Leur répétition hebdomadaire se fait le vendredi au local, allée du Parc Reine Astrid, 27. D'abord le groupe des enfants et ensuite les adultes. Ils se retrouvent, ensuite, autour d'un verre pour discuter et refaire le monde.

Les membres de la Frairie sont assidus, rigoureux et réguliers dans leurs répétitions. Ils se rendent disponibles pour les représentations et s'investissent dans le groupe. Ils ont à cœur de devenir meilleurs dans la discipline et de transmettre leur patrimoine, leur folklore aux générations suivantes. Chacun est le bienvenu à passer la porte et tenter l'aventure.

Vous l'aurez compris, la Frairie Royale des Masuis et Cotelis Jambois, c'est un groupe d'amis qui partage une passion, le folklore, et qui désire faire connaitre ses danses, sa musique en alliant tradition et modernité, dans un esprit d'entente et de fraternité.

Informations :

Pour connaître les sorties et représentations de la 60ème année des Masuis :

www.masuis.be/fr/evenements

Tél. : 0475/31.46.29

secretariat@masuis.be

POISSONNERIE TRAITEUR

VUE sur MER

EPICERIE FINE

Ouvert du jeudi au samedi de 9h30 à 19h
le dimanche de 9h à 15h

Avenue Jean Materne 27 - 5100 Jambes
081/31 32 18
vuesurmerjambes@hotmail.com

Les grands projets jambois
présentés à la population

C'est le mercredi 19 février dernier, à 19h00 à la Cafétéria du CPAS, qu'a eu lieu la tant attendue réunion concernant les grands projets jambois. Et ce n'est sans dire que l'intérêt pour ces grands travaux était au rendez-vous, dans l'assemblée formée par les riverains.

Il faut dire que ce fut un évènement peu courant, cette grande réunion jamboise. En effet, l'habitude de la Ville de Namur est d'organiser, tous les 6 mois, un rendez-vous avec les citoyens pour leur faire part des projets du grand Namur.

C'est à la demande des Commerçants Jambois, que les habitants ont obtenu le privilège d'une réunion concernant leur localité, et, de plus réalisée dans la zone abordée, en terre jamboise. Une belle façon pour la Ville de Namur de montrer son respect et sa considération pour la population jamboise.

Vous l'aurez donc compris, le rendez-vous du 19 février dernier était inédit, pour tous les Jambois! L'affluence était grande, la salle était remplie et la curiosité était de la partie. Une ambiance sereine et bienveillante, mêlée de rires et de concentration. Mais ce n'est sans compter le travail du Pavillon de l'Aménagement Urbain, qui est à l'origine de la réalisation de cette conférence exceptionnelle.

La rencontre était orchestrée par l'animateur de Canal C, Benoit De Rue et chapeautée par le Bourgmestre, Maxime Prévot. D'autres autorités civiles étaient présentes tels que Anne Barzin et Tanguy Auspert, qui n'ont toutefois pas pris la parole. En tout, 9 chapitres ont été abordés. Tous présentés par différents intervenants spécialisés dans les projets.

En voici une brève présentation :

Le site de l'Adeps

L'aménagement des abords du stade de l'Adeps afin de sécuriser davantage ; la construction d'une nouvelle patinoire à la place de l'ancienne, avec une infrastructure polyvalente plus pratique et ludique (patinage artistique, hockey) ; et la rénovation du terrain synthétique de football. Enveloppe globale : 12.500.000 €

Intervenante : Mme Julie Matagne (Département des Bâtiments – Ville).

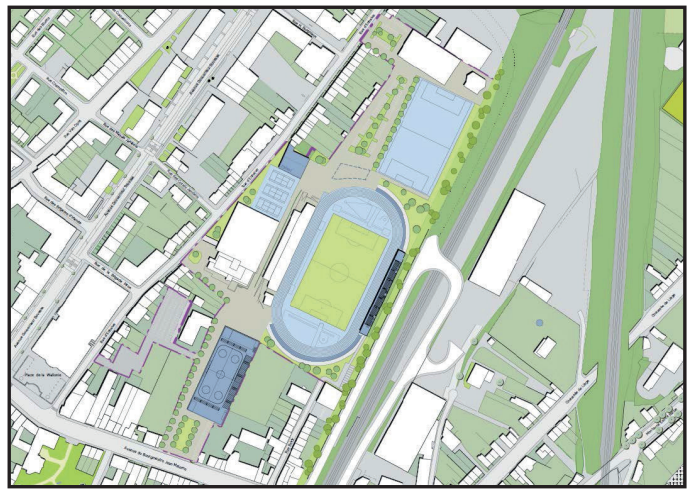

Voiries régionales : Avenue Prince de Liège et nouvelle collectrice

Créer une voirie régionale pour sortir le trafic de transit du centre de Jambes, au profit des bus et des piétons, afin de valoriser la gare de Jambes.

L'objectif étant de désengorger les 4 coins du centre de Jambes et permettre une fluidité du trafic, en faisant passer les véhicules part d'autres chemins.

Intervenant : Mr Michel Jehaes (Ville)

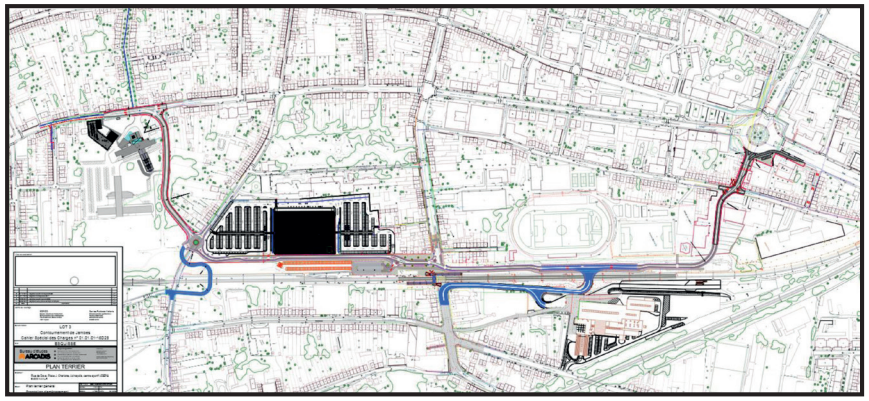

Nam'in Move

Projet : Création d'un site spécial bus central (utilisable dans les deux sens) avenue Bovesse, ainsi que la création d'un site spécial bus en approche de l'avenue Jean Materne, et du maintien de l'arrêt avenue Bovesse avec élargissement du trottoir/quai pour une cohabitation avec le marché.

La création de ces deux axes pour les transports en commun permettra un service de meilleure qualité, afin de donner aux utilisateurs la possibilité de rejoindre le grand Namur et la gare de Namur sans autant de difficultés. Car le service actuel est catastrophique pour les voyageurs (surtout correspondance train) et un casse-tête pour le TEC. L'objectif est donc de fiabiliser l'horaire, en faisant appel à un aménagement complémentaire à l'existant, bénéficiant aux 2 sens.

Intervenant : Mr Simon Collet (TEC)

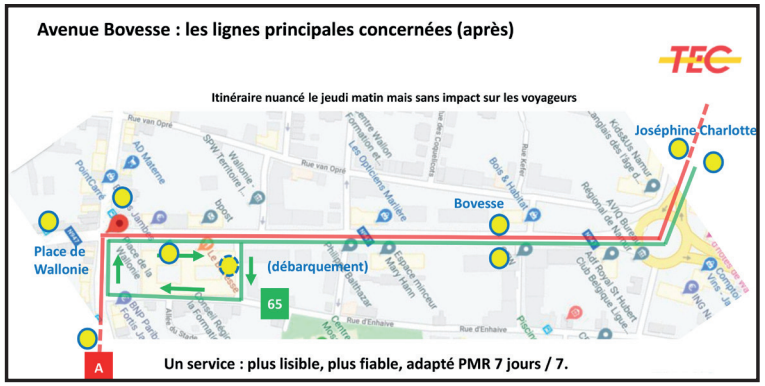

Le parking d'Acinapolis

Réaménagement du parking d'Acinapolis. Projet privé sur terrain privé. La réalisation se fera en deux temps, permettant l'accès à une zone du parking pendant les travaux. Début du chantier : septembre 2020.

Nouveauté : tarification du parking par système de scan, pour tout véhicule (1H = 1,20€ / 2H = 2,40€ / 3H = 3,60€ / 4H = 4,60€ / A partir de la 4ème heure = 1€/heure supplémentaire / Forfait 24H = 15,00€). Exception : 15 minutes gratuites. Il y aura également une tarification avantageuse pour les visiteurs se rendant au cinéma et dans les commerces du complexe.

A noter : La SNCB va créer également un parking pour les usagers du train en gare de Jambes.

Intervenants : Mr Christophe Joassin (Architecte AATJ), Mme Delphine Demuylder (Architecte AATJ).

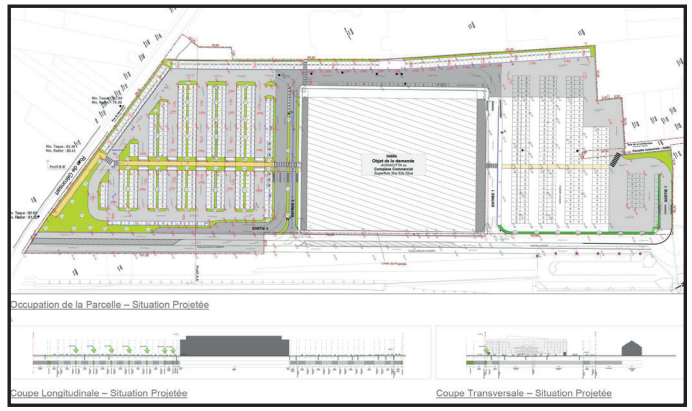

La suppression des passages à niveau

Les passages à niveau de Jambes, avenue Jean Materne, rue de Géronsart et rue de Dave sont des points singuliers, sources de nombreux accidents (piétons et voitures). Le temps d'attente y est particulièrement long et amène les individus à des comportements dangereux. Ces problèmes de sécurité et de temps, ainsi que les problèmes de maintenance ont poussé à une politique de suppression des 3 passages à niveau.

Projet :

Rue de Dave : construction d'un passage inférieur (tunnel) sur le site du Foyer Jambois et d'un couloir sous-voies souterrain au droit du passage à niveau – Début des travaux 2021-2023.

Rue de Géronsart : construction d'un passage inférieur souterrain (tunnel) à proximité du passage à niveau et cheminement cyclo-piéton - Début des travaux 2022-2024.

Avenue Jean Materne : construction d'un passage supérieur aérien et d'un couloir sous-voies souterrain au droit du passage à niveau – Début des travaux de 2022-2024.

Intervenant : Mr Christophe Javaux (Ingénieur civil - Infrabel)

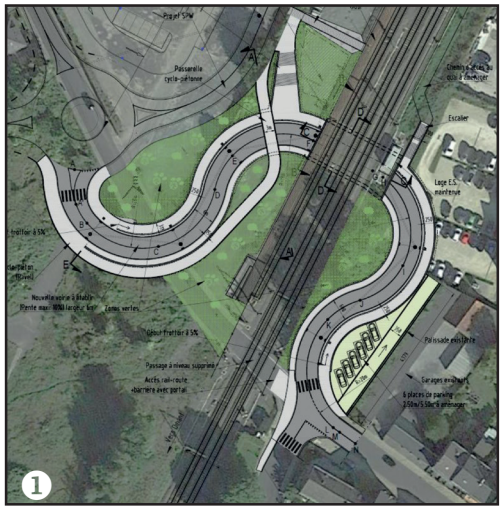

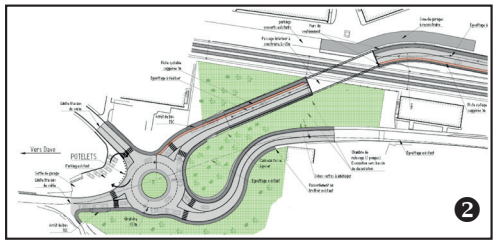

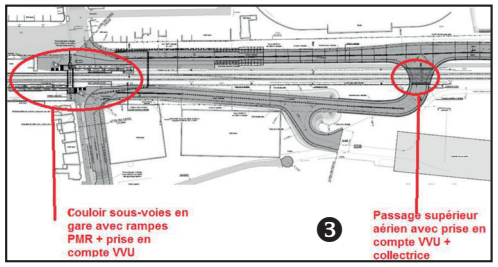

La voie verte urbaine

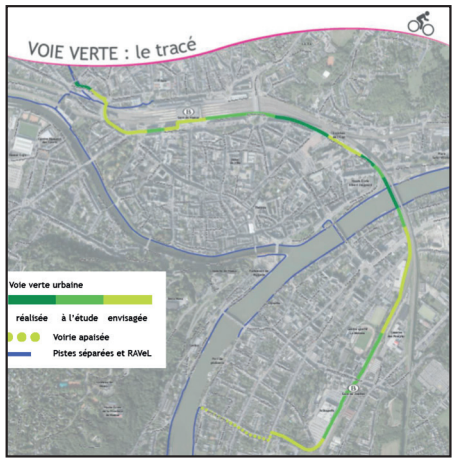

C'est une voie cyclable sécurisée, éclairée, évitant les croisements avec les voitures. Elle permet de faire la liaison entre Namur et Jambes, notamment pour rejoindre les 2 gares. Elle est consacrée aux modes doux de mobilité tels que le vélo, la marche à pied, la trottinette, etc.

La voie verte a déjà débuté le long du chemin de fer (Pont du Luxembourg) rejoignant Jambes et Namur. Toutefois, il reste encore des travaux à effectuer pour la terminer avenue Prince de Liège, rue d'Enhaive, avenue Jean Materne, notamment.

Intervenant : Mr Michel Jehaes (Département des Voies publiques - Ville)

Le projet immobilier Artone – Thomas & Piron

Le projet immobilier Artone – Thomas & Piron

Développement immobilier sur le terrain Nyssen (près du magasin Carrefour). Le projet est de construire des immeubles (300 à 400 logements) en préservant une zone verte, grâce à un parc ; ainsi qu'une école (dernier cri), remplaçant celle de Basse-Enhaive ; et une voie sécurisée pour piétons rejoignant le parking du Carrefour. La circulation des véhicules passera essentiellement par la chaussée de Liège, pour éviter d'impacter la rue d'Enhaive. Concernant le stationnement, différents parkings en sous-sol seront créés, afin de réduire au maximum les difficultés de cet ordre-là.

Intervenant : Mr Paul-Edouard Aubry (Manager Director – Artone)

L'extension du CPAS

La mise aux normes des 5 maisons de repos du CPAS demande que certains services soient redirigés vers le site central du CPAS. Cet accueil nécessite une réorganisation et une extension du bâtiment, afin d'offrir à chacun un espace de travail adéquat et de recevoir dignement les bénéficiaires toujours plus nombreux. Le stationnement du site sera revu durant les travaux.

L'extension représente un étage supplémentaire à l'installation actuelle. Le chantier a commencé début mars pour une durée d'un an.

Intervenant : Mr Philippe Noël (Président du CPAS)

Pour plus d'informations :

www.pavillon-namur.be - pavillon-namur@ville.namur.be - Téléphone : 081/24.72.94

Drame au château[1]

Soirée du samedi 20 mars 1847

Mademoiselle Arnoldine (36 ans) et mademoiselle Hyacinthe (34 ans) sont assassinées par leur jeune frère, Théodore de Liedekerke, 28 ans, au château de Géronsart[2].

Les journaux s'emparent immédiatement du dramatique sujet.

Partout on vente les qualités des deux comtesses : « Personnes accomplies, distinguées par leur éducation, par leur cœur, par leur esprit autant que par leur naissance, elles étaient entourées d'un respect et d'une considération sans bornes...[3]», « Elles avaient hérité de leurs parents cette charité devenue proverbiale, qui distinguait leur noble maison. Depuis la mort bien regrettable et encore toute récente de leur père et de leur mère, ces vertueuses demoiselles étaient devenues la providence des malheureux[4] ».

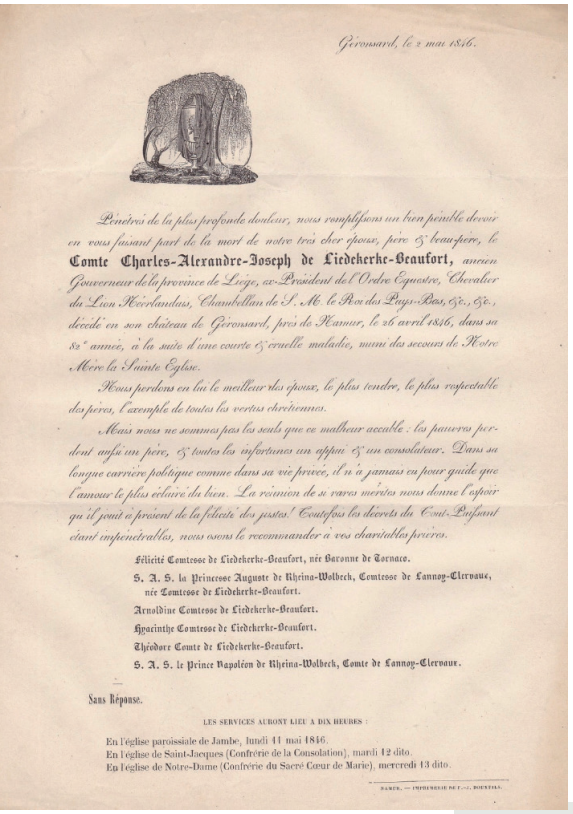

Géronsard, le 2 mai 1846.

Pénétrés de la plus profonde douleur, nous remplissons un bien pénible devoir en vous faisant part de la mort de notre très cher époux, père & beau-père, le **Comte Charles-Alexandre-Joseph de Liedekerke-Beaufort,** ancien Gouverneur de la province de Liége, ex-Président de l'Ordre Equestre, Chevalier du Lion Néerlandais, Chambellan de S. M. le Roi des Pays-Bas, &c., &c., décédé en son château de Géronsard, près de Namur, le 26 avril 1846, dans sa 82e année, à la suite d'une courte & cruelle maladie, muni des secours de Notre Mère la Sainte Eglise.

Nous perdons en lui le meilleur des époux, le plus tendre, le plus respectable des pères, l'exemple de toutes les vertus chrétiennes.

Mais nous ne sommes pas les seuls que ce malheur accable : les pauvres perdent aussi un père, & toutes les infortunes un appui & un consolateur. Dans sa longue carrière politique comme dans sa vie privée, il n'a jamais eu pour guide que l'amour le plus éclairé du bien. La réunion de si rares mérites nous donne l'espoir qu'il jouit à présent de la félicité des justes! Toutefois les décrets du Tout-Puissant étant impénétrables, nous osons le recommander à vos charitables prières.

Félicité Comtesse de Liedekerke-Beaufort, née Baronne de Tornaco.
S. A. S. la Princesse Auguste de Rheina-Wolbeck, Comtesse de Lannoy-Clervaux, née Comtesse de Liedekerke-Beaufort.
Arnoldine Comtesse de Liedekerke-Beaufort.
Hyacinthe Comtesse de Liedekerke-Beaufort.
Théodore Comte de Liedekerke-Beaufort.
S. A. S. le Prince Napoléon de Rheina-Wolbeck, Comte de Lannoy-Clervaux.

Sans Réponse.

LES SERVICES AURONT LIEU A DIX HEURES :

En l'église paroissiale de Jambe, lundi 11 mai 1846.
En l'église de Saint-Jacques (Confrérie de la Consolation), mardi 12 dito.
En l'église de Notre-Dame (Confrérie du Sacré Cœur de Marie), mercredi 13 dito.

NAMUR. — IMPRIMERIE DE J.-J. DOENTIEN.

Faire-part de décès de
Charles Alexandre Joseph de Liedekerke

L'Eclaireur de Namur du 21 mars relate l'événement : « Un malheur épouvantable vient de jeter la consternation dans la commune de Jambe et met toute notre ville en émoi. Le jeune comte de Liedekerke qui, depuis longtemps était atteint d'une folie parfois furieuse, se dirigea hier à sept heures du soir, vers le Calvaire, qui se trouve à proximité du château de Géronsart, et où les deux sœurs étaient allées prier [comme tous les soirs, à l'heure accoutumée, l'une et l'autre à genoux et plongées dans la contemplation religieuse[5]]. Il s'approcha d'elles, et fit feu sur l'aînée, qui tomba raide morte. La seconde vola au secours de sa sœur, en demandant grâce au malheureux fou ; mais aussitôt elle reçut elle-même un coup de feu qui lui traversa le corps, sans occasionner toutefois, comme à sa sœur, une mort instantanée. Le comte s'apercevant des pénibles efforts de son agonie, rechargea alors son fusil, et comme par un sentiment de la plus cruelle générosité, lui lâcha un second coup dont elle expira.

Les cadavres furent rapportés au château par des paysans qui se trouvaient dans la campagne, et le jeune comte quitta tranquillement le lieu de son double meurtre, en annonçant qu'il allait recommencer ses horreurs sur d'autres membres de sa famille. Un chien, qui l'accompagnait, est revenu la nuit au château. [On croyait d'abord que le malheureux incensé avait mis fin à ses jours par un suicide[6]].

MM. le substitut du procureur du roi, le juge d'instruction, le juge de paix du canton de Namur, un médecin de notre garnison, ainsi que la gendarmerie se sont transportés immédiatement au château et y sont restés assez avant dans la soirée ».

L'Eclaireur de Namur du 22 mars ajoute les détails suivants : « Le jeune comte de Liedekerke qui était allé à pied, dit-il, jusqu'à une faible distance de Huy, est revenu sans se gêner le moins du monde chez lui, hier après-midi, vers trois heures ; il a demandé qu'on lui servît à diner et s'est mis à table. [Il était pâle, défait, exténué de fatigue et de besoin ; rien ne témoignait que sa raison lui fût revenue et qu'il eût le sentiment de son horrible action. Il s'est livré de lui-même[7]]. Arrêté par les gendarmes qui étaient restés au château de Géronsart, il a été conduit dans sa voiture à la prison de Namur où il a été écroué.

Plus tard, il a été reconduit avec les précautions convenables de la prison au château, près des cadavres de ses deux sœurs ; un témoin de cette scène de désolation nous rapporte que le meurtrier avait l'œil hagard et furieux, le ton décidé.

Il a déclaré reconnaître ses deux victimes en disant : « voici Arnoldine et voilà Hyacinthe ». Il a ajouté « qu'il avait le droit de tuer ses sœurs parce qu'il était contrarié par elles dans ses croyances religieuses et qu'il avait lu dans la Bible qu'on pouvait se défaire de ceux qui sont un obstacle à notre salut ». [J'ai, dit-il, surpris mes sœurs à adorer des idoles, et je les ai tuées ; puis il cite le *Deutéronome*, à l'appui de cette folle imagination, et dit qu'il fait profession de la religion de Moïse. Il ne manifeste aucun regret. Il recommencerait si c'était à faire ; c'est un devoir de tuer les idolâtres. Dans le trajet du château à la prison, il n'a cessé de se livrer à des dissertations historiques incohérentes. Le délire furieux paraît l'avoir abandonné momentanément, mais toutes ses paroles attestent la folie[8]].

Le malheureux fou (car en attendant que la justice prononce, l'humanité nous commande de ne pas le qualifier autrement), a passé, comme de juste, la nuit dernière dans la prison de notre ville. »

Dans le *Bulletin de la Société de Médecine de Gand*, on s'émeut, mais ne s'étonne pas de cette affaire. Car « l'abandon des aliénés est un caractère local, un type de notre nationalité. La Belgique est une marâtre qui répudie ses enfants que sa civilisation progressive plonge dans la plus grande des infortunes. Il n'est point chez nous de protection réelle pour les aliénés[9] ». Et de poursuivre que si l'aliéné est pauvre, sa prise en charge serait un coût pour la société et qu'il est par conséquent plus simple de le laisser faire. Que par contre s'il est riche, il faut respecter les exigences de la famille. Ce qui semble avoir été le cas dans le présent drame : « Devenues orphelines, les deux sœurs de Liedekerke vivaient dans leur château retirées du monde, et s'étaient dévouées toutes entières au malheureux insensé qu'elles ne voulaient pas quitter malgré l'avis des médecins. L'auteur de conclure qu'*elles sont mortes de leur admirable conduite* et de s'interroger si *de pareils faits ne démontrent pas que l'administration devrait parfois résister au désir des parents de conserver auprès d'eux de malheureux aliénés*[10] ».

Arnoldine et Hyacinthe de Liedekerke.
Coll. Fondation SAN, D-0387.

Ajoutons que Théodore de Liedekerke a été reconnu atteint de monomanie furieuse et enfermé dans une maison de santé[11].

Fiona Lebecque,
Présidente-Conservatrice
du Centre d'Archéologie,
d'Art et d'Histoire de Jambes

Notes :

1. Une lithographie conservée dans les collections la Société archéologique de Namur (inv. D-0387) a attiré l'attention de Maïwenn Barral, jeune bénévole travaillant aux inventaires. Il s'agissait du portrait mortuaire de deux femmes. Ensemble, nous avons cherché à en savoir plus à leur propos.
2. Marie-Augusta de Gavre-de Liedekerke (seule héritière), Arnoldine de Gavre-de Liedekerke (1811-1847), Hyacinthe de Gavre-de Liedekerke (1813-1847) et Théodore de Gavre-de Liedekerke sont les enfants de Charles-Alexandre Joseph de Gavre-de Liedekerke (décédé le 26/04/1846) et de Félicité-Gabrielle Charlotte Cécile de Tornaco (décédée le 06/12/1846).
3. I. de Stein d'Altenstein, *Annuaire de la Noblesse de Belgique*, Bruxelles, 1848, pp. 318-319.
4. Article publié dans *L'Ami de la Religion*, n° 4357, du jeudi 1er avril 1847.
5. L'article (par L. Lunier) intitulé *Monomane – Fanatisme religieux – Fratricide, publié dans la Revue médico-légale des journaux judiciaires (janvier-février-mars 1847)* et basé sur la relation des faits par L'*Ami de l'Ordre*, donne d'autres détails (et éclairages) sur ce double assassinat.
6. Une analyse de cette affaire parue dans *le Bulletin de la Société de Médecine de Gand*, (vol. 14, 1847, pp. 110-112) sous l'angle des aliénés au sein de leur famille, ajoute d'autres éléments.
7. *Monomane – Fanatisme religieux – Fratricide*, p. 410.
8. *Ibid*.
9. *Bulletin de la Société de Médecine de Gand*, p. 111.
10. *Monomane – Fanatisme religieux – Fratricide*, p. 410.
11. I. de Stein d'Altenstein, *Annuaire de la Noblesse de Belgique*, Bruxelles, 1848, pp. 318-319.

L'Enjambée

Le trait d'union du centre-ville

Maintenant que la liaison entre l'hypercentre et le reste du centre-ville est presque totalement réalisée, nous pouvons enfin la pratiquer, notre belle Enjambée.
En effet, c'est depuis le 11 mai dernier que l'Enjambée a vu ses premiers visiteurs. Une ouverture tant attendue par nombre de Jamboises et Jambois ; la joie de la découvrir était au rendez-vous !
Nous avons eu l'opportunité d'interviewer le Bourgmestre Maxime Prévot à son sujet.

La passerelle est enfin praticable par les citoyens, êtes-vous satisfait ?

C'est une grande satisfaction car ce projet a mis des années à murir. Il a pu se concrétiser grâce au financement européen que nous avons décroché.
Celui-ci est coordonné et cofinancé par la Région wallonne, et plus singulièrement par les Voies Hydrauliques.
Ce magnifique projet sert aux intérêts de la Ville, sans avoir coûté à la Ville. En la circonstance, on permet une liaison cyclo-piétonne entre les deux ventricules du cœur de Ville.
On ne doit pas perdre de vue que Jambes fait partie du cœur urbain de Namur et que c'est important pour ses commerçants car l'Enjambée permet la venue de personnes depuis le Grognon jusqu'à l'artère commerciale de Jambes, avenue Jean Materne. Des aménagements piétonniers seront d'ailleurs effectués pour améliorer la liaison entre l'Enjambée et le cœur de Jambes ; rue Mazy particulièrement pour ses trottoirs. Des panneaux signalétiques seront également mis pour permettre aux touristes, par exemple, d'être informés des centres d'intérêts de l'artère jamboise (activités, commerces, galeries, musées, sports, etc.). Tous ces éléments y seront indiqués pour éveiller la curiosité. Ils permettront aux visiteurs de continuer leur balade dans Jambes et de la découvrir.

Maxime Prévot, Bourgmestre de la Ville de Namur, le 8 mai dernier, lors de la conférence de presse pour l'ouverture de l'Enjambée en présence du Ministre Philippe Henry.

L'Enjambée est-elle cohérente dans le paysage namurois ?

La passerelle offre un point de vue unique sans impact paysager. L'Enjambée est un ouvrage fin, qui se fond dans le décor et continue d'offrir un paysage de carte postale.
Toutefois, elle ne dévoilera tout son potentiel que lorsque les travaux au niveau de l'esplanade du Grognon seront terminés. À ce moment-là, on pourra faire la jonction, pour les PMR et les cyclistes, sur le dessus de l'esplanade du Grognon.
Cependant, il faudra attendre encore un petit peu, même s'ils avancent bien et que l'on peut déjà distinguer la forme majestueuse et contemporaine que prend la pointe du Grognon, sans altérer la vue sur le Parlement wallon ou la citadelle elle-même. C'est plutôt un endroit majestueux qui met d'ailleurs en évidence la Villa Balat.

Pouvez-vous nous en dire davantage sur la réalisation de la fresque aux pieds de l'Enjambée?

La propriétaire de la Villa Balat a accepté qu'une fresque monumentale soit réalisée sur le pignon de la villa, ainsi que le propriétaire du Glacetronome, ce qui permettra une réalisation de la fresque jusqu'à la rue Mazy.
Une seule et même fresque monumentale va donc être réalisée sur ces deux pignons de mur, par un artiste jambois : Demis du Collectif namurois Drash. L'idée est d'avoir quelque chose qui va égayer la place.
La réalisation de la fresque devrait commencer prochainement.

La place, côté Jambes, a été baptisée « Square de la Francophonie », pour quelles raisons ?

En effet, cette place a été baptisée « Square de la Francophonie », mais qu'on ne s'y trompe pas. « Square » trouve son origine dans le vieux français. Ce n'est donc pas une insulte à la francophonie d'avoir utilisé ce terme.
La volonté était surtout de marquer le coup, étant donné que cette année, il y a eu le 50ème anniversaire de l'Organisation internationale de la francophonie. Mais c'était également pour appuyer notre attachement à ce réseau international, dans lequel la Ville de Namur est largement impliquée, notamment au sein de l'Association internationale des maires francophones. C'est une manière donc d'asseoir nos relations internationales car une ville capitale comme la nôtre a besoin de se nourrir de ces relations pour développer des projets et offrir des opportunités à sa population.

Projection de la fresque sur le pignon de la Villa Balat de l'artiste Demis du Collectif Drash

Le Banc, de l'artiste français Lilian Bourgeat, qui était installé provisoirement au Port Henri Hallet.

Une œuvre sera d'ailleurs placée sur ce Square de la Francophonie, de quoi s'agit-il ?

La Culture me tient particulièrement à cœur. Ce n'est donc pas par hasard que le banc, que la Ville de Namur a acquis de l'artiste français, Lilian Bouergeat, va être placé sur ce Square de la « Francophonie ». Ce banc se trouve actuellement au port de Jambes.

Cet immense banc est autant un élément d'attraction, qu'un élément qui, placé au pied de l'Enjambée, invitera à prendre de la hauteur et à avoir un autre point de vue sur le berceau magnifique de la ville qu'est la Confluence. Le placer à cet endroit a donc un sens. Cet élément permettra d'identifier et de donner de la personnalité à ce square, qui sera aménagé de manière qualitative, avec de la verdure et des fleurs.

Commentaires de Luc Gennart, Échevin des Voiries et de l'Equipement public

Il reste actuellement quelques interventions à effectuer liées au chantier géré par le Service Public de Wallonie.
Après cette dernière étape, la Ville de Namur se verra confier la gestion de ce nouvel espace. La partie située en bordure de la rue Mazy sera complétée par la mise en place de mobilier urbain, de mâts pour accueillir les drapeaux symbolisant le Square de la Francophonie et des potelets pour préserver l'endroit des véhicules.
C'est le bureau d'étude de la Voirie de la Ville de Namur qui est à la manœuvre pour la conception et la réalisation de cette dernière intervention technique.
Je suis très heureux de déjà constater que les Namurois se sont approprié cet endroit, qui sera encore plus accueillant dans les prochains mois.

HOMMAGE

Le Docteur Jean Materne

Il nous a quitté

Le docteur Jean Materne et son épouse

Le Conseil communal de Jambes avant la fusion des communes. Jean Materne y siégeait comme Échevin.

C'était début du mois de mars, au moment où nous entrions en confinement, que nous avons appris le départ du Docteur Jean Materne. Médecin de famille bien connu dans notre cité, il fut également Échevin de la Commune de Jambes en 1971 et ensuite Conseiller communal de la Ville de Namur.
Son action publique, il l'a aussi menée au Foyer Jambois.
De nombreuses personnes auraient souhaité lui rendre un hommage appuyé, mais les circonstances ne l'ont pas permis.
Il suffit de lire les témoignages déposés sur internet pour se rendre compte de l'impact qu'il a eu dans sa patientèle.
Nous nous devions d'évoquer ce départ et ainsi dire à sa famille qu'il n'était pas oublié.
Voici quelques témoignages recueillis lors de son décès :

« Le docteur Jean Materne était notre médecin de famille. Il a toujours été là et ce, quel que soit le moment de la journée ou de la nuit. Je le remercie d'avoir sauvé la vie de ma maman, à la suite d'une intoxication au CO2. »

« Un médecin qui m'a tenu dès mes premières heures de vie. Un médecin d'une compétence infinie. D'une humanité comme il n'y en a plus. Il nous aura soutenu pendant longtemps. Triste nouvelle. »

« Inoubliable notre médecin de famille, toujours là pour nous soigner, nous conseiller, par tous les temps et à n'importe quelle heure en soirée ou le week-end. Un homme exceptionnel qui travaillait avec passion, qui nous a accompagné pendant des décennies. Merci docteur. »

« Étant maintenant domiciliée en France, je viens d'apprendre la bien triste nouvelle du décès de votre cher défunt. Mon époux a été soigné pendant 50 ans ou peut être plus par SON DOCTEUR JEAN comme il disait. Merci au docteur, à l'homme, et à l'ami qu'il était. »

Carine Stage

Le réveil de Coquelicot

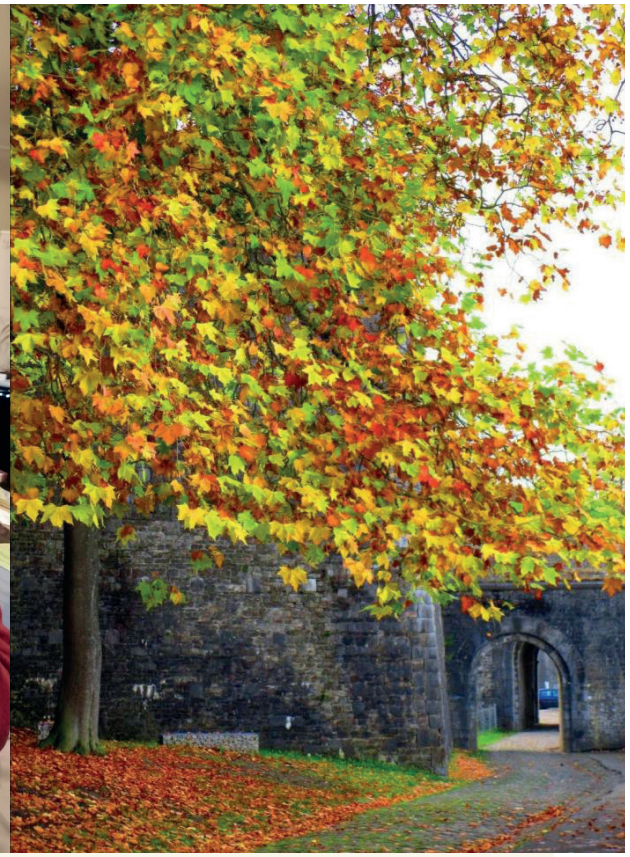

« Rien ne fait mieux écrire que d'écrire sur ce qu'on aime » Paul Léautaud

Auteure ou autrice, peu importe le nouveau vocabulaire, j'ai découvert à Jambes une raconteuse de voyages, une conteuse d'histoires. Carine Stage publie son troisième livre, qui est aussi son premier roman « Le réveil de Coquelicot ». Vous en avez peut-être vu un exemplaire à l'étalage de la librairie « Au Bia Bouquin », avenue Materne à Jambes. Il y est exposé. Côté Jambes l'a rencontrée.

Madame Stage, vous vous définissez comme auteure namuroise, vous vivez à Jambes. Quel est votre ancrage namurois et jambois ?

Je suis née à Namur. Avec mes parents, j'ai vécu principalement à La Bruyère.
Après mes études, je me suis installée quelques temps à Bruxelles afin de travailler dans des offices de tourisme étrangers et dans des multinationales et ambassade où j'ai pu pratiquer les langues. Ensuite, j'ai tenté l'Afrique et me suis envolée vers l'Afrique du Sud, toujours dans le tourisme, où j'ai connu le travail diversifié des lodges, accueillant des touristes du monde entier, situés dans d'immenses réserves naturelles, dans un cadre enchanteur. Un accident et la nécessité de gagner ma vie m'ont contrainte à rentrer au pays et à retrouver Namur, la Ville de mon cœur. Je vis à Jambes depuis 2011 et je m'y sens vraiment bien.

Pouvez-vous m'en dire plus sur votre formation et votre travail actuel ?

Après un an d'étude de journalisme, j'ai bifurqué vers le tourisme et j'ai obtenu un graduat en animation des loisirs et du tourisme à Bruxelles (Haute Ecole Galilée). Je parle plusieurs langues. J'ai aussi un brevet de guide touristique (IFAPME Namur).
Depuis 2007, je travaille comme secrétaire de direction à la Région wallonne (SPW).

Depuis quand cette envie d'écrire ?

J'écris depuis toute petite. J'écris mes émotions, mon vécu, des anecdotes de la vie, des rencontres… Lorsque je vivais à La Bruyère, je collaborais bénévolement à des feuillets d'informations locales. J'y passais en revue les associations culturelles et sportives ou des personnages locaux. J'ai aussi écrit des articles et dossiers de presse pour Namur MX Events qui organisait le motocross de la citadelle et effectué des publi-reportages pour le journal « Eurochouette ». Parallèlement, vers 1996, j'ai commencé à écrire à titre personnel des compositions pédagogiques sur le chat (Le chat, ses mythes et ses réalités), sur Noël (Noël à travers le monde). Le domaine artistique au sens large m'a toujours attiré. J'ai beaucoup voyagé, j'adore ça et mes expériences voyageuses ont noirci beaucoup de carnets. J'ai eu envie de partager mes impressions et aventures avec d'autres personnes amateurs de la vie, ailleurs et autrement. Ainsi sont nés mes deux premiers livres : « Éloge du voyage » (2012) qui compile une série de souvenirs, d'anecdotes et d'informations sur mes pérégrinations à travers le monde et « Un promontoire pour envol » (2017) où je raconte plutôt mes voyages au jour le jour avec un retour vers ma ville Namur, la Meuse et sa citadelle.

Comment vous y prenez-vous pour écrire ?

J'écris partout. En me promenant, le plus souvent dans les bois ou à la citadelle, je pense ou je rêve et les idées me viennent : parfois des phrases, parfois une idée, parfois une trame ou une anecdote à raconter, un décor qui me plait … Je note dans un petit carnet que j'ai toujours avec moi ou je dicte dans mon smartphone. Au retour, tout ce matériau est déposé sur la table. Cela macère et puis, à un moment, donné la sauce prend. J'ai un fil et je tire. L'écriture peut débuter.
La trame n'est pas figée. L'histoire peut prendre une autre orientation que celle que j'avais prévue au départ. Par exemple, si le personnage que j'ai créé ne correspond plus à la vie que je lui avais prévue, l'intrigue peut prendre une autre direction tout en préservant le fil rouge de mon histoire. C'est vivant.

Quels sont vos loisirs et hobbies ?

L'écriture n'est pas un second métier pour moi mais reste un loisir.
Mes hobbies sont plus généralement la photo, les balades dans la nature, les voyages et les chats. Ah les chats ! Sans eux, je me sens démunie…
Je marche beaucoup, le plus souvent loin de la foule. J'ai besoin du contact avec la nature et avec les arbres. Cela m'apporte beaucoup. J'en ai besoin pour me ressourcer et faire le vide.
Mes pas me mènent aussi en bord de Meuse et je sillonne la citadelle sans relâche quel que soit le temps. Bottines aux pieds et bâtons aux mains et hop, en avant marche !

Comment faites-vous connaître vos livres ?

Il est difficile de se faire publier quand on n'est pas connu. Cela génère aussi beaucoup d'énergie et de temps : écrire, prendre des contacts, envoyer son manuscrit et recommencer…
Bref, j'ai choisi la voie de l'auto-édition. Je suis mon propre éditeur. Ce qui implique un certain investissement financier. Cela oblige la création de la mise en page, penser au graphisme, participer à des foires, à une multiplication de contacts avec des librairies disposées à distribuer mon livre, etc. Je le fais à mon rythme et à ma manière.
Le but n'est pas de devenir connue comme Amélie Nothomb !

Je participe aussi à des salons littéraires qui regroupent des auteurs wallons. Nous sommes une quarantaine d'auteurs issus de toute la Wallonie. Les foires auxquelles je participe ont lieu à Malonne (Salon du livre des auteurs namurois), à Auvelais en alternance avec Spy (le Slar), à Villers-la-Ville ou à Fernelmont (Salon de la plume, des notes et des arts).

Votre dernier livre est un roman?

Oui, le livre raconte l'histoire de Coquelicot une jeune adolescente. A la différence de mes deux premiers livres, ici tout est fiction, excepté les endroits qui sont authentiques. Coquelicot vit à Namur, elle est assez solitaire et hante très souvent les bois et les chemins de la citadelle où elle vit avec ses parents, propriétaires d'un gîte. Un jour, au gré de ses promenades, elle découvre une galerie souterraine secrète. Elle y pénètre avec excitation. Cette caponnière devient son secret, jalousement gardé.
Que va-t-elle découvrir ? Quelles rencontres va-t-elle faire ? Je n'en dis pas plus. La suite vous la découvrirez vous-même et vous flânerez avec Coquelicot dans des endroits de Namur que vous reconnaitrez, même si certains n'ont plus la même vocation que jadis...
Après la citadelle de Namur vous visiterez avec Coquelicot la citadelle de Besançon ....
Evadez-vous avec elle dans SON Namur.
Bonne lecture.

Merci pour cette rencontre, Madame Stage.
Si vous souhaitez suivre Carine Stage dans ses multiples activités créatives et littéraires, consultez son site :
http://elogeduvoyage-cstage.e-monsite.com
Vous apprécierez aussi ses très belles photos de voyages, de Namur et sa citadelle.

COMPTOIR DES VINS
Wines & Dreams

LE CONSEIL DE VRAIS PASSIONNÉS

JAMBES

PLACE JOSÉPHINE CHARLOTTE 28 - 5100 JAMBES
081/30 40 18 - JAMBES@COMPTOIRDESVINS.BE

SALZINNES

RUE ALFRED BEQUET 3 - 5000 NAMUR
081/58 08 04 - NAMUR@COMPTOIRDESVINS.BE

WWW.COMPTOIRDESVINS.BE

Pearle opticiens

Philippe PATER
Opticien Gérant

Pearle Opticiens a division of GRAND OPTICIENS BELGIUM NV/SA.

Avenue Jean Materne 31
5100 JAMBES
Tél. 081/ 30 38 18.
philippe.pater@pearleopticiens.be
www.pearle.be

Lun.		13.30-18.00
Mar.	9.30-12.30	13.30-18.00
Mer.	9.30-12.30	13.30-18.00
Jeu.	9.30-12.30	13.30-18.00
Ven.	9.30-12.30	13.30-18.00
Sam.	9.30-12.30	13.30-18.00

Le Syndicat d'Initiative

Actif même en période de crise

Le Syndicat et ses deux sites, la Tour d'Anhaive et la Galerie Détour, ont dû, eux aussi, s'adapter pour faire face au confinement. Pas d'arrêt de travail pour son équipe mais du télétravail. Et durant cette période si particulière, l'équipe a produit, a été créative et ne vous a pas abandonné. Fidèle et au poste pour s'en sortir, ensemble, plus forts. Pendant ce télétravail, beaucoup de projets ont pu être réalisés, que certains ont pu voir au travers de nos sites, pages Facebook et Instagram. Toutefois, pour ceux qui n'ont pas encore eu l'occasion de découvrir nos activités et les nouveautés, voici certains projets dont vous pouvez profiter sans modération.

Balades jamboises

Différentes balades ont été réalisées pour vous permettre de vous balader et découvrir Jambes comme vous ne l'avez jamais vue. Diverses thématiques : La zone humide de la Poudrière, le Petit Ry, la balade à vélo, l'architecture Modern Style et le Sart Hulet. Ces balades sont disponibles gratuitement, en raison des mesures Covid, sur notre site web.

La photo du jour des abonnés Facebook

Nous avons proposé à nos abonnés Facebook de nous envoyer leurs plus belles photos / vidéos de Jambes, afin de les partager sur notre page et notre site web. Une belle série de photos de Jambes a pu être réalisée grâce à eux ! Un immense merci pour leur participation et leur motivation à montrer la beauté de Jambes.

▶ Exposition sur réservation jusqu'au 30 août 2020 www.anhaive.be

Focus Actu Anhaive

« RÉSONANCES. Entre le collectif Arts Emulsions et la Tour d'Anhaive »

Marianne RANSQUIN
[Pierres du diable]

Il y a des expériences qui sont signifiantes, qui changent notre façon de penser. Celle-ci en est une, envoûtante. Un voyage lointain qui fait appel à tous nos sens. C'est une rencontre, une rencontre entre un collectif artistique - Arts Emulsions - et une institution muséale - la Tour d'Anhaive - qui vient bousculer nos rapports respectifs et conventionnels à l'espace et au temps.

Bernard BOIGELOT

Au centre du processus : une intention de se mouvoir entre la création artistique contemporaine et l'ensemble composite de pièces historiques qui rendent compte de la richesse patrimoniale et culturelle de la localité jamboise. Ainsi confrontés à l'édifice et aux pièces de collection de l'institution muséale, les 11 artistes ont chuté dans l'histoire locale, ont déambulé et oscillé dans les pratiques et usages du passé, et ont fini par les revisiter au gré de leurs dispersions et des gestes finalement posés.

Loin de la réalité d'un musée moderne qui présenterait des espaces neutres et privilégierait fort probablement une approche anhistorique pour valoriser à tout prix le fait contemplatif, le dialogue s'est ici construit au travers de la proximité recherchée entre deux domaines distincts, celui du collectif Arts Emulsions et celui de la Tour d'Anhaive.

[Cécile AHN, Françoise BASTIN, Bernard BOIGELOT, Alain BOMBAERT, Catherine DELBRUYERE & Vincent KEMPENAERS, Luc ETIENNE, GILARD, Martine LALOUX, Marianne RANSQUIN, Françoise TILQUIN]

Françoise BASTIN
[Le Baiser de la Vierge]

Présence royale aux "Sauverdias"

Une journée mémorable

L'arrivée royale en présence de Denis Mathen, Gouverneur, Maxime Prévot, Bourgmestre

C'est le 19 décembre dernier que les Sauverdias ont connu une journée inoubliable. Une jolie opportunité pour la maison d'accueil de se faire connaître par les Souverains et de leur montrer le fonctionnement interne, ainsi que le dévouement des 60 bénévoles.

En effet, il y a quelques années, les Sauverdias avaient écrit à la Cour afin de proposer au Roi Philippe et à la Reine Mathilde, de venir leurs rendre visite.

Plusieurs années ont passé sans avoir de nouvelles. Jusqu'à l'année dernière, où le Frère Nico reçu une merveilleuse nouvelle : la venue du Roi et de la Reine pour Noël. Quelle magie ! Les recevoir pour célébrer les fêtes de fin d'année ensemble !

Les Frères de la Charité de Gand n'y sont pas pour rien, pense le Frère Nico responsable de l'association. Ils ont dû appuyer la demande des Sauverdias et c'est ainsi que la Cour a décidé d'honorer l'association.

Ce fut une journée festive, qui a d'ailleurs demandé au Frère Nico et aux bénévoles de s'investir pour préparer au mieux la venue du Roi et de la Reine. En effet, il a fallu faire un point sur la sécurité, faire appel à une chorale, décorer la salle pour Noël, organiser le repas et le rôle de chacun en fonction du protocole demandé. Quelle organisation ! Mais quelle joie et honneur pour tous !

La visite royale a duré environ trois heures. Le Roi et la Reine sont arrivés à 11h40 et ont été salués par le Frère Nico, le Bourgmestre Maxime Prévot et le Gouverneur de la Province de Namur, Denis Mathen, qui les ont accueillis avec un bouquet de fleurs. Ils sont, ensuite, rentrés dans la maison d'accueil où la chorale, choisie spécialement pour leur venue, a chanté « Douce Nuit ». Une visite des lieux s'en est suivie. Ils se sont, par la suite, assis autour de la table ronde, organisée en leur honneur, avec les responsables des Sauverdias et des représentants de structures collaborant avec la maison d'accueil, afin d'échanger sur l'historique, l'organisation, et le fonctionnement de l'asbl, ainsi que d'écouter différents témoignages. Ensuite, ils ont été conviés au repas de Noël, où les Souverains ont changé de table régulièrement pour saluer et converser avec un maximum de personnes présentes. La visite s'est conclue par une dernière chanson de la chorale et un au revoir du Roi et de la Reine.

Tout le monde se souvient de ce jour grandiose, ici, aux Sauverdias. De la simplicité et de la gentillesse des Souverains, du temps consacré aux plus démunis et aux bénévoles qui font tourner l'association, ainsi que du sentiment positif que cette venue a apporté. Marie-Thérèse, bénévole depuis septembre, raconte d'ailleurs une anecdote pour illustrer la sympathie des Altesses : « Après que la Reine m'ait demandé si je venais souvent ici et que je lui ai répondu plusieurs jours par semaine, elle m'a dit : ohh tout cela ! Puis elle a dit au Roi : Tu vois dans 10 ans tu travailleras encore ! Et là nous avons tous ris ensemble ».

Un bel hommage rendu à tous les volontaires qui se dévouent au quotidien pour une cause qu'ils trouvent juste, qui leur tient à cœur : aider leur prochain, avec bienveillance et respect.

Le Frère Nico guide nos souverains, ensuite une petite réunion de présentation

Suite de la visite, la Reine Mathilde se joint au repas en toute simplicité

Un repas convivial pour tout le monde. Le Roi et la Reine posent une nouvelle fois pour une photo souvenir

Le Roi Philippe se joint aussi au repas en toute simplicité

Les Origines

Il y a environ une trentaine d'années maintenant, un frère de la charité, le Frère Henri, qui travaillait au centre neuro-psychiatrique de Saint-Martin à Dave (Namur), a eu l'idée de créer un lieu pour accueillir les personnes vivant dans la rue, en situation précaire et avec très peu de moyens. Avec l'accord de ses supérieurs, ce dernier a fait naître l'asbl « Les Sauverdias », en commençant par accueillir les individus demandeurs, dans un petit local à Dave pour y servir des repas. Voyant l'engouement et le nombre de personnes grandissant, un déménagement fut nécessaire afin d'offrir un espace plus grand et plus adéquat. C'est chaussée de Liège que l'association trouva ses nouveaux quartiers. Cependant, par manque de places et par désir de proposer également des sanitaires et un lavoir, les Sauverdias ont à nouveau dû transiter, vers leur site actuel.

Actuellement

C'est donc au n° 327, rue de Dave, que les Sauverdias ont élu domicile. Depuis maintenant trois ans, la structure est sous la responsabilité du Frère Nico, frère de la charité, qui à l'heure de la pension a décidé de venir porter mains fortes à l'association. C'est donc tout naturellement, qu'il a repris les rênes.

Ce qu'ils proposent / Activités

La maison d'accueil ouvre ses portes à partir de 6h30 jusque 15h, afin de permettre aux personnes dans le besoin de se restaurer et d'y passer une bonne partie de la journée si tel est leur souhait. En effet, l'association propose tous les jours un petit déjeuner au prix de 1 € et un repas de midi pour 2 €. 82 places assises sont totalisées permettant d'accueillir au mieux les personnes. Il y a également possibilité de prendre une douche au prix de 1,25 € et une lessive pour 5 €.

Financement / Fonctionnement

L'asbl Les Sauverdias est une structure privée, qui reçoit de l'aide de la Ville de Namur mais qui fonctionne surtout sur base de dons et du soutien des Frères de la Charité. Elle réalise les repas grâce à des partenariats avec des magasins pour récupérer les invendus et ainsi sont préparés, grâce à l'aide des 60 bénévoles, des repas à moindre coût. Vous l'aurez compris, l'association fonctionne uniquement sur base de volontariat. Aucun salarié ! Tout tourne autour du don de soi, de l'empathie et du plaisir de partager.

ABRAS IMMOBILIER
Avenue Jean Materne, 96
5100 - Jambes

ABRAS Immobilier

www.abras-immo.be
081/31.00.21
Évaluations gratuites

JAMBES

Immeuble comprenant un rez commercial de 55m2 avec 2 places de parking et un grand appartement 3 chambres de 90m² - 3 façades - entrées séparées - Façade et toit rénovés

Immeuble mixte **290.000€**
3 | 145 m² | PEB B | 20190822004515

JAMBES

Belle et lumineuse maison sans vis-à-vis avec vue panoramique sur la citadelle et la ville de Namur - 3 façades - 4 chambres - Jardin - Garage - Grand grenier aménageable (57m²)

Maison **330.000€**
4 | 128 m² | PEB G | 20200213002942

JAMBES

Belle et lumineuse maison - 2 façades - 4 chambres dont une suite parentale - Jardin - Garage. Divers : Construction de 2009 - Châssis pvc double vitrage, chauffage central gaz

Maison **359.000€**
4 | 155 m²

JAMBES

Appartement 2 chambres très lumineux avec une vue sur le square et une vue partielle sur la Meuse, au 4e étage dans une co-propriété très calme avec ascenseur.

Appartement **189.000€**
2 | 71 m² | PEB B | 20150120021526

DAVE

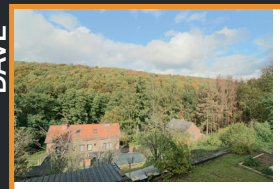

Dans une voie sans issue, Imposante maison - 3 façades - 6 chambres - Garage - Jardin - Terrasse - Vue panoramique sur la vallée - Chauffage central mazout

Maison **289.000€**
6 | 234 m² | PEB F | 20191008022754

NAMUR

Appartement 2 chambres, très lumineux à rénover, au 2e étage sans ascenseur dans une petite copropriété - Prévoir budget travaux - Châssis double vitrage - Convecteur gaz

Appartement **129.000€**
2 | 66 m²

NAMUR

Superbe appartement 2 chambres avec une vue partiel de la Citadelle, de la tortue de bronze de l'artiste Anversois Jan Fabre, du cheval Bayart, des échasseurs et en arrière plan la Meuse

Appartement **210.000€**
2 | 85 m² | PEB B

BELGRADE

Immeuble de rapport de 2 appartements - entrée séparées - terrasse - jardin Arrière sud - Chauffage central gaz chaudière neuve - Châssis double vitrage bois

Immeuble de rapport **310.000€**
3 | 215 m² | PEB F | PEB G

3 POUR 1
LE PRIX DE

Action sous conditions

Ouvert :
Le lundi de 13h30 à 18h00
Du mardi au samedi de 9h30 à 12h30
et de 13h30 à 18h00

Avenue Bourgmestre Jean Materne, 31
5100 JAMBES
Tél. : 081/30.38.18
philippe.pater@pearleopticiens.be
www.pearle.be

Pearle
opticiens

Philippe Pater
Opticien - Gérant

Pearle Opticiens a division of
GRAND OPTICIENS BELGIUM NV/SA